

COMMUNIQUÉ
2 septembre 2016

**BILAN CANICULE 2016 :
LES PERSONNES AGEES ENCORE FORTEMENT TOUCHEES**

Une récente analyse de l'Institut de Recherche pour la valorisation des données de SAnTé (IRSAN) vient de révéler une surmortalité de près de 15% chez les personnes âgées de plus de 85 ans au cours de l'épisode caniculaire de cette fin août 2016.

La canicule de 2003 avait été fatale à 15 000 personnes âgées, ce qui avait entraîné une prise de conscience de la population et de la classe politique, même si les effets concrets qui s'en sont suivis sont restés limités.

En 2015, 18 000 personnes étaient décédées dans l'indifférence générale, du fait de l'épidémie de grippe et de la canicule, comme si la surmortalité des anciens était une fatalité contre laquelle on ne peut rien.

L'AD-PA s'inscrit en faux par rapport à cette vision et a maintes fois rappelé la nécessité d'aller plus loin en renforçant prévention, lutte contre l'isolement et accompagnement quotidien des personnes âgées tant à domicile qu'en établissement.

L'investissement que cela nécessite apparaît toujours a priori comme une dépense dont on mesure mal les bénéfices. Néanmoins, si le fort engagement dont les professionnels font preuve limite les effets des sous-effectifs en période de crise, il ne peut suffire à lui seul.

La solution reste donc, comme l'ont fait nos voisins européens, de mettre en place une véritable prestation autonomie qui augmenterait le nombre de professionnels au quotidien auprès des personnes âgées en établissement et à domicile.

Nicolas Sarkozy et François Hollande l'avaient tous les deux promis sans l'avoir fait. Ce devra donc être un des enjeux majeurs du quinquennat qui s'ouvrira en 2017.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.